

L'animation sportive

Le service des sports de la Ville s'investit pour que les jeunes pratiquent et découvrent le sport dans les meilleures conditions possibles. C'est donc en profitant de chaque moment, aussi bien en temps scolaire que pendant les vacances, que la Ville met en œuvre de nombreuses animations.

Mâcon, ville qui encourage l'éducation par le sport

Le secteur de l'animation sportive au service des sports de la Mairie de Mâcon accompagne l'intervention de l'éducation physique et sportive auprès des scolaires à travers différents programmes.

Les cycles dans les grandes sections maternelles et écoles primaires de Mâcon :

- >110 classes
- >3200 heures d'intervention (dont près de 1100 heures en piscine)
- >8 éducateurs du service des sports de la Ville
- >L'ensemble des élèves des écoles primaires découvre chaque année 2 disciplines sportives
- >Les cadres sportifs diplômés, les gymnases, les terrains de sport et le matériel pédagogique sont mis à disposition des écoles par la Ville de Mâcon

Les sections sportives des collèges et des lycées

10 sections sportives sont implantées au sein des collèges Saint-Exupéry (athlétisme, football, basket-ball, G.R.S., badminton et tennis de table), Schuman (aviron et natation) et du lycée Lamartine (aviron et escrime). Plus de 200 élèves pratiquent une activité sportive grâce à la mise à disposition des équipements municipaux, la participation à l'encadrement (avec 16 éducateurs sportifs), ainsi qu'une participation au coût du transport par la Ville, pour un budget de 42 000 €. Dans ce cadre, les élèves participent également aux tournois UNSS.

L'École municipale des sports

L'École municipale des sports de la Ville de Mâcon a pour objectif de favoriser la découverte, l'initiation et la sensibilisation à diverses activités sportives. Elle accueille les enfants du CP au CM2 tous les mercredis matin en période scolaire de septembre à juin.

Plusieurs cycles d'activités sont organisés, comprenant 6 à 7 séances de sport, au cours desquels les enfants pratiquent une ou deux disciplines selon le programme proposé.

L'inscription est obligatoire. Elle est payante et réservée aux Mâconnais et habitants des communes

<https://www.macon.fr/macon-et-vous/familles/les-activites-jeunesse/animation-sportive?>

es associées.

Plus d'infos dans la rubrique dédiée à [l'école municipale des sports](#).

Les temps après l'école

Le service des sports de la Ville de Mâcon propose aux enfants scolarisés dans les écoles primaires de Mâcon, des animations sportives variées entre 16h30 et 18h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dans les installations sportives de la ville. Inscription gratuite.

Plus d'infos dans la rubrique dédiée aux [temps après l'école](#).

La récré des bout'choux

Pour 2 € par trimestre, la Ville de Mâcon propose chaque semaine une matinée de jeux d'éveil et de motricité à destination des enfants de 1 à 3 ans accompagnés d'un parent.

Cet atelier hebdomadaire se déroule le mardi matin (sauf pendant les vacances scolaires) dans la salle de conférence du complexe sportif des Saugeraies, rue Louise-Michel.

L'inscription est obligatoire. Elle est payante et réservée aux Mâconnais et habitants des communes associées.

Plus d'infos dans la rubrique dédiée à la [récré des bout'choux](#).

L'éveil sportif

L'éveil sportif permet aux petits de 3 à 6 ans de s'épanouir dans une pratique sportive, ludique et adaptée à leur développement. Ce temps de pratique accompagne l'enfant vers une activité physique adaptée.

Les séances se déroulent tous les mercredis (excepté durant les vacances scolaires).

L'inscription est obligatoire. Elle est payante et réservée aux Mâconnais et habitants des communes associées.

Plus d'infos dans la rubrique dédiée à [l'éveil sportif](#).

L'atelier T'CAP

Le dispositif T'Cap s'adresse aux enfants de CM1, CM2 et 6^e en situation de surpoids et/ou d'obésité.

Cet atelier vise à les accompagner vers la pratique d'une activité physique régulière dans laquelle ils deviendront acteur de leur santé. Des temps d'échanges sont aussi organisés avec des professionnels de santé pour répondre aux questions que chaque famille souhaite aborder.

Les séances se déroulent les mardis de 17h15 à 18h15 et les jeudis de 17h15 à 18h15 (excepté durant les vacances scolaires de Noël et d'été).

L'inscription est obligatoire. Elle est gratuite et réservée aux Mâconnais et habitants des communes associées.

<https://www.macon.fr/macon-et-vous/familles/les-activites-jeunesse/animation-sportive?>

Plus d'infos dans la rubrique dédiée à [l'atelier T'CAP](#).

Les vacances sportives

Cap sports

Le dispositif Cap sports est proposé par la municipalité pendant les périodes de vacances scolaires (exceptées Noël) pour les jeunes Mâconnais de 6 à 15 ans.

Le Cap sports est géré conjointement par le Service des Sports et le Service de l'Enfance tant au niveau de la coordination, de la programmation que de l'encadrement.

A mi-chemin entre l'éducation physique à l'école et le sport pratiqué en club, le CAP Sports offre la possibilité de pratiquer pendant les vacances scolaires de multiples activités physiques et sportives favorisant l'éveil et l'épanouissement.

Plus d'infos dans la rubrique dédiée au [Cap Sports](#).



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE